

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

Procès-verbal de la **session ordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (*Service incendie*), **séance du 4 mai 2011**, tenue à Sainte-Sophie-de-Lévrard à **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet suppléant de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Deschaillons-sur-Saint-Laurent	- M. Christian Baril, maire
Fortierville	- M. Normand Gagnon
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	- Mme Ginette Deshaies, mairesse
Sainte-Sophie-de-Lévrard	- M. Jean-Guy Beaudet, maire
Saint-Pierre-les-Becquets	- M. Jean-Guy Paré, maire

et tous formant quorum.

Ne sont pas représentées :

Ville de Bécancour
Sainte-Françoise
Saint-Sylvère

Assistent également à cette séance :

Mme Line Villeneuve, secrétaire-trésorière adjointe
M. Robert Bernier, directeur incendie
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service
M. Sébastien Demers, préventionniste

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Mario Lyonnais demande d'avoir une pensée spéciale pour M. André Charland pompier et sa famille pour le décès de sa conjointe Mme Monique Blanchet, une minute de silence est observée.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la vérification du quorum et le mot de bienvenue, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

**RÉSOLUTION # 2011-05-88
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que l'ordre du jour soit accepté tel quel en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2011
5. FINANCES- SSIRMRCB
 - 5.1 Liste des recettes et déboursés
 - 5.2 Liste des comptes à payer
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DU DIRECTEUR
 - 7.1 Déplacements
 - 7.2 Suivi des interventions du 17 février au 4 mai 2011
 - 7.3 Entretien et réparations
 - 7.4 Cueillette de jouets
 - 7.5 Formulaire pour les alarmes non-fondées
 - 7.6 Achat de 10 habits de combat casques et bottes
 - 7.7 Machine à fumée pour le camp 911
 - 7.8 Ententes avec divers fournisseurs de services en cas de sinistres
 - 7.9 Liste téléphonique pour le 911
 - 7.10 Sauvetage AG pour les côtes du fleuve
 - 7.11 Rapport annuel du SSIRMRCB transmis au MSP
 - 7.12 Guide des lignes directrices en situation d'urgence du SSIRMRCB
8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

- 8.1 Stage de 1 jour pour un étudiant de l'École Les Seigneuries
- 8.2 Demande des permis de construction
- 8.3 Modification des voies de circulation des municipalités
- 9. ENTENTE ENTRE LA MRC ET LA VILLE DE BÉCANCOUR POUR ENTRAIDE INCENDIE
- 10. RESSOURCES HUMAINES
 - 10.1 Année sabbatique, démissions, embauche et retrait préventif
 - 10.2 Stagiaire préventionniste
 - 10.3 Formation RCR
- 11. AFFAIRES NOUVELLES
 - 11.1 Modification au calendrier des réunions du conseil des maires
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2011

**RÉSOLUTION # 2011-05-89
adoption du procès-verbal – séance du 16 février 2011**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Maurice Grimard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que le procès-verbal de la séance du 16 février 2011 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES- SSIRMRCB

5.1 Liste des recettes et déboursés

Les recettes pour la période du 17 février au 4 mai 2011 s'élèvent à 277 835 \$ (quotes-parts, TPS, vente du camion usagé, subvention FRIJ, amende pour feu sans permis). Les déboursés pour la même période s'élèvent à 312 692 \$ (DAS, salaires, déplacements, entretien camions, essence, fournitures bureau, congrès, location pagettes, téléphone, remboursements emprunt, 3e camion neuf, location caserne et crédit équipement aux municipalités).

5.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2011-05-90
acceptation des comptes à payer au 4 mai 2011**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2011;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 4 mai 2011, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
Garage Jean-Noël Leblanc	Perceuse à glace	664.13	664.13
Jean-Louis Belisle	Vaccin et examen pour permis classe 4A	125.76	125.76
Sébastien Demers	Déplacements	63.90	120.72
	Fourniture tablette EXO PC	56.82	
Elisabeth Bélanger	Déplacements bureau MRC	22.50	22.50
Serge Brisson	Déplacements	26.10	58.10
	Repas feux (5 pompiers)	32.00	
Denis Valois	Déplacements	9.46	9.46
Martin Blanchette	Fourniture camion	5.64	5.64
Protection Incendie CFS	<u>Tests annuels APRIAS</u>		
	Caserne 7	401.16	
	Caserne 8	380.28	
	Caserne 9	346.56	
	Caserne 10	320.38	
	Caserne 11	361.60	
	Caserne 12	367.07	
	Recharge cylindres	23.87	
	Recharge et entretien	114.84	
	Recharge cylindres	47.74	
	Entretien extincteur	253.03	
	Appel service 13-04-2011	798.05	

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
	Appel service 06-04-2011	350.89	
	Location cylindre	32.47	
	Inspections cylindre caserne 10	47.74	3845.68
MRC de L'Érable	Entraide feu du 11 février 2011		
		2103.87	2103.87
Centre du camion Les Becquets	#1008 (fuite d'essence)	321.53	
	#607 Inspection PEP	397.59	
	#6011 Suspension	239.54	
	#510 Inspection PEP	331.79	
	#6011 Inspection PEP	426.82	
	#608 Inspection annuelle et vidange d'huile	644.44	
	#1008 (trouble de sirène)	304.96	
	#1008 (trouble alternateur)	128.03	
	#510 (freins)	387.97	
	#140 (huile et pneus)	267.42	
	#510 (freins)	427.24	
	#211 Inspection PEP	625.86	
	#6009 Inspection PEP	604.64	
	#1011 Inspection PEP	459.24	5567.07
Papeterie du Sagittaire	Fournitures bureau	29.19	
	Carton et reliures	59.95	
	Papier	105.34	
	Carton	11.38	
	Stylos	28.57	234.43
Matériaux Fortierville	Fournitures caserne 10	64.15	
	Rangements caserne 8	77.37	
	Laveuse à pression caserne 9	225.20	366.72
Municipalité de Lemieux	Demande à la CPTAQ Résolution #2010-04-127	1373.33	1373.33
Alarmes Fortierville	Frais de surveillance caserne de Lemieux	134.97	134.97
Steve Crevier	Frais de repas	7.26	7.26
Campus Notre Dame de Foy	Frais de formation officier	380.00	380.00
Carquest	Bougies	10.00	10.00
Groupe CLR	Location pagettes mai 2011	1268.79	
	2 pagettes brisés	227.85	
	Réparation radio	148.10	1644.74
Alain Ayotte	Déplacements	36.28	36.28
Harold Atkinson	Achat eau pour pompiers	17.94	17.94
Mécanique Yvon Cossette	Réparation chaîne	58.39	
	Achat 2 chaînes et réparation scie à béton	435.42	
			493.81
Total			17 222.41

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE

Nous avons reçu 6 soumissions pour le camion autopompe usagé (1974) de Ste-Sophie, le prix demandé étant de 1 200 \$.

Nom	Prix offert	Date de réception
Yves Millaire	1225.00	24 mars 2011
Jean de Dieu	1302.00	25 mars 2011
Aubert Morissette	1300.00	29 mars 2011
Bruno Bélanger	400.00	02 avril 2011
Jacques Leboeuf	700.00	13 avril 2011
Claude Laquerre	906.00	19 avril 2011

**RÉSOLUTION #2011-05-91
camion incendie usagé des Ste-Sophie (#610 Chevrolet 1974)
soumission retenue**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues;

CONSIDÉRANT QUE le prix demandé est de 1 200 \$;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le camion soit vendu à Monsieur Jean de Dieu au montant de 1 302 \$.

ADOPTÉE

Bell – Ajout d'une troisième ligne pour le bureau administratif. Contrat de 3 ans à 157.30 \$/mois qui inclut 3 lignes et forfait de 300 minutes d'interurbains. Présentement le coût est de 157.71 \$ pour 2 lignes.

**RÉSOLUTION #2011-05-92
ajout d'une 3^e ligne téléphonique**

CONSIDÉRANT QUE le montant est inférieur et que le service téléphonique sera amélioré ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'accepter l'ajout d'une 3^e ligne au bureau administratif pour la somme de 157.30 \$ par mois.

ADOPTÉE

5-6-11-12 – Les questions au sujet des points d'eaux, du plan d'ingénieur demandé par le Ministère, de la demande générale à la CPTAQ, de la quantité des points d'eaux requis et la reconnaissance de la mousse seront discutés par M. Robert Bernier à la réunion du 8 juin 2011 avec le Ministère de la sécurité publique. Ce sera un point à l'ordre du jour pour la prochaine réunion du conseil des maires (incendie).

7. - Pour l'information sur les fournisseurs et installateurs de numéros civiques M. Bernier explique l'importance d'avoir les numéros civiques visibles pour pouvoir intervenir plus rapidement en cas d'urgence. Si les municipalités le souhaitent M. Bernier peut s'occuper de faire une demande de prix globale.

8 et 13 – Refus de paiement par St-Sylvère et la Ville de Bécancour pour l'intervention du SSIRMRCB sur leur territoire.

**RÉSOLUTION #2011-05-93
refus de paiement par Saint-Sylvère et Ville de Bécancour
demande d'avis juridique**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Sylvère et Ville de Bécancour ont reçu les services incendie pour les événements du 16 juin 2010 et du 29 juillet 2009 ;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de demander un avis juridique pour savoir si des procédures judiciaires peuvent être concluantes ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE Madame Line Villeneuve envoie les documents requis et demande un avis juridique aux avocats de la MRC de Bécancour pour les factures impayées de Saint-Sylvère et de Ville de Bécancour.

ADOPTÉE

9. - Desjardins – Jeunes au travail

**RÉSOLUTION #2011-05-94
programme « Jeunes au travail » de Desjardins
embauche d'un étudiant**

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB a été accepté pour le programme « Jeunes au travail » de Desjardins ;

CONSIDÉRANT QUE l'étudiant doit résider à Sainte-Sophie-de-Lévrard ou à Sainte-Cécile-de-Lévrard ;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Populaire Desjardins de Lévrard, en collaboration avec le Forum Jeunesse, défraie 50% du salaire minimum pour un stage d'une durée de 180 heures ;

CONSIDÉRANT QUE l'autre portion du salaire sera défrayé par la MRC et représente 1 183.50 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'étudiant aura la tâche de faire des visites résidentielles avec un pompier et d'autres tâches telles que l'inventaire des casernes, identification des équipements et aide au camp 911 ;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues et le choix du candidat ou de la candidate seront faits au

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

bureau administratif de Sainte-Sophie par MM Robert Bernier et Sébastien Demers ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE le SSIRMRCB embauche un étudiant au taux horaire de 10 \$/heure pour le stage d'une durée de 180 heures et que le choix du candidat ou de la candidate soit fait par MM Robert Bernier et Sébastien Demers.
ADOPTÉE

7. RAPPORT DU DIRECTEUR

7.1 Déplacements

M. Bernier présente la feuille de déplacements du mois de février au 4 mai 2011.

7.2 Suivi des interventions du 17 février au 4 mai 2011

Un total de 14 interventions pour cette période dont 3 feux de résidences.

7.3 Entretien et réparations

Le #607 a une pièce de frein qui a été remplacée et qui devrait être remboursée par Inter sur garantie. La fabrication d'un support à piscine sera faite prochainement sur les citernes #6009 et #6011. Le #510 a eu des problèmes de freins et le #1008 des problèmes électriques et des fuites d'essence.

7.4 Cueillette de jouets

Demande pour publiciser dans les journaux locaux un dépôt de jouets dans les bureaux municipaux. Ces jouets seront nettoyés et réparés si possible et ils seront distribués aux enfants démunis pour Noël. M. Robert Bernier explique que les jouets qui ne peuvent être nettoyés avec les laveuses en caserne ou désinfectés correctement ne seront pas gardés. Les pompiers feront ce travail bénévolement. Sébastien Demers s'occupe de faire paraître l'annonce dans les journaux locaux et la date limite pour envoyer les jouets sera le 31 octobre. Le conseil des maires trouve que c'est une très belle initiative et un beau geste de la part des pompiers.

7.5 Formulaire pour les alarmes non-fondées

M. Robert Bernier explique ce que signifie une alarme non-fondée. C'est lorsqu'un système se déclenche sans qu'il n'y ait eu de raison. Par exemple si c'est de la fumée de cuisson c'est une alarme fondée même si les pompiers n'ont pas à intervenir.

Présentation d'un formulaire que les pompiers auront à remplir lors d'interventions pour les alarmes automatiques non-fondées. Le formulaire est accepté par les maires et cela démontre le sérieux du SSIRMRCB. M. Robert Bernier explique que la Ville de Ste-Catherine a réduit de 30% le nombre d'alarmes non-fondées avec ce type de formulaire.

7.6 Achat de 10 habits de combat casques et bottes

Mme Ginette Deshaies demande si la priorité est vraiment de 10 habits de combat et si c'est une nécessité. M. Bernier explique que avec les finissants de pompier 1 et des nouveaux pompiers qui sont arrivés, le besoin est bien réel et plusieurs habits de combat ne sont plus conformes.

**RÉSOLUTION #2011-05-95
autorisation de soumission et d'achat de 10 habits de combat, casques et bottes**

CONSIDÉRANT QUE un montant de 7 500 \$ est prévu pour l'achat de 5 habits de combat en 2011;

CONSIDÉRANT QUE le besoin est de 10 habits de combat, casques et bottes ;

CONSIDÉRANT QU'il est justifié de demander des soumissions pour ces équipements ;

CONSIDÉRANT QUE le contrat sera donné au plus bas soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT QU'un achat en commun avec d'autres services incendie est possible et que le coût d'acquisition serait plus abordable ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE M. Robert Bernier, directeur du SSIRMRCB, soit autorisé à demander des soumissions pour 10 habits de combat, casques et bottes et que le contrat soit donné au plus bas soumissionnaire conforme.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

ADOPTÉE

7.7 Machine à fumée pour le camp 911

La subvention du FRIJ représente 80% des dépenses pour le camp 911, le solde étant assumé par le SSIR.

**RÉSOLUTION #2011-05-96
achat d'une machine a fumée pour le camp 911**

CONSIDÉRANT QUE cet équipement peut servir au camp 911 et dans certaines activités de prévention futures ;

CONSIDÉRANT QUE la subvention du FRIJ peut servir à défrayer cet équipement ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE l'achat de la machine à fumée soit accepté pour la somme de 1 138 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

7.8 Ententes avec divers fournisseurs de services en cas de sinistres

Présentation du modèle d'entente et d'une liste de fournisseurs que l'on pourrait contacter pour signer une entente de services en cas de sinistres. Cette entente permettrait de fixer un prix pour un service. Mme Elisabeth Bélanger s'occupera de faire parvenir aux municipalités une demande pour connaître les fournisseurs potentiels dans chaque municipalité qui pourraient aider le SSIRMRCB en cas de sinistres. Mme Bélanger s'informerait auprès des assurances de la MRC pour savoir si nous sommes couverts en cas d'incidents avec un fournisseur lors d'une intervention.

7.9 Liste téléphonique pour le 911

La liste des numéros des maires, directeurs généraux et des travaux publics pourrait être transmise à la centrale de répartition 911 et un protocole serait établi en fonction de l'événement. Tous sont d'accords à être sur cette liste.

7.10 Sauvetage AG pour les côtes du fleuve

Demande si Sauvetage AG pourrait être encodé pour les interventions dans les secteurs des côtes du Fleuve à Deschaillons et Saint-Pierre-les-Becquets. Présentation de la proposition de mandat de Sauvetage AG.

**RÉSOLUTION #2011-05-97
entente de services avec Sauvetage AG pour le SSIRMRCB**

CONSIDÉRANT QUE certains secteurs des côtes du fleuve peuvent être difficilement accessibles à nos équipements ;

CONSIDÉRANT QUE Sauvetage AG possède plusieurs équipements spécialisés pouvant être utiles au SSIRMRCB pour certains événements ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente de services est hors du projet initial avec la MRC de Bécancour ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de service avec Sauvetage AG est accepté ;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun que le directeur incendie et/ou les officiers du SSIRMRCB soient autorisés à contacter Sauvetage AG au besoin ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le mandat de service de Sauvetage AG soit accepté et d'autoriser la signature d'une entente à cet effet.

ADOPTÉE

7.11 Rapport annuel du SSIRMRCB transmis au MSP

Le rapport a été envoyé au Ministère de la Sécurité Publique le 6 avril 2011. M. Jean-Louis Belisle demande si c'est le même rapport que pour la cote RMS demandé par les assurances. M. Robert Bernier répond que ce n'est pas le même rapport et qu'il est déconseillé de remplir le rapport de la cote RMS. Mme Ginette Deshaies explique que ses assurances ont diminué ainsi que celles d'autres citoyens de Ste-Marie-de-Blandford suite à la construction de la caserne de Lemieux. M. Maurice Grimard demande si on peut faire une pression sur les compagnies

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

d'assurances. M. Robert Bernier dit que la pression doit venir des clients et qu'il est bon de magasiner sa compagnie d'assurances.

7.12 Guide des lignes directrices en situation d'urgence du SSIRMRCB

Présentation du cartable qui sera remis à chaque caserne. C'est un guide que les officiers vont utiliser lors de situations d'urgence. Mme Ginette Deshaies remarque qu'une table des matières ou un index pourrait être mis au début du cartable. C'est une bonne idée et M. Bernier va voir ce qui pourrait être fait.

8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE

8.1 Stage de 1 jour pour un étudiant de l'École Les Seigneuries

Un étudiant est venu faire de l'observation durant 1 journée avec le préventionniste dans le cadre d'une démarche d'orientation. Il s'agit de Alex Paris qui est présentement pompier recrue pour le SSIRMRCB.

8.2 Demande des permis de construction

Suite à la réattribution des risques sur le territoire (mise à jour), il serait important que les inspecteurs en bâtiment transmettent au préventionniste les permis de construction et de réparations émis. Cela faciliterait la tâche pour la mise à jour des données du Service Incendie au niveau de la classification et le nombre des risques. La transmission des permis sera également utile pour l'inspection des bâtiments en regard avec la conformité du règlement no.321 de prévention des incendies dès la construction. Les permis sont émis en 4 copies, la copie rose qui allait à la MRC avant pourrait être envoyée au bureau administratif à M. Sébastien Demers. Tous sont d'accords et M. Demers fera la demande aux inspecteurs des municipalités du SSIRMRCB.

8.3 Modification des voies de circulation des municipalités

Il est très important d'aviser le Service incendie lors de modifications ou ajout au niveau du nom des rues ou routes de même qu'au niveau des numéros civiques. Cela permet de tenir le logiciel de gestion incendie à jour et d'informer les pompiers des changements ou ajout.

- Mise à jour des risques

MM Sébastien Demers et Stéphane Laroche ont terminé la mise à jour des risques pour toutes les municipalités. M. Demers se dit disponible pour répondre aux questions.

- Suivi des travaux

Depuis la dernière réunion voici le travail effectué à ce jour :

- Protocoles de déploiement des ressources;
- Mise à jour des risques;
- Analyse des points d'eau pour les municipalités. M. Jean-Guy Paré demande si Sébastien Demers sera à la réunion du MSP le 8 juin. M. Robert Bernier répond que ce n'est pas prévu.

Les étapes à venir sont les suivantes :

- Poursuivre la mise en place du logiciel de gestion incendie Target 911 ainsi que les dossiers s'y rattachant;
- Poursuivre la mise en place du Tablette PC et développer les formulaires qu'il va remplacer;
- Effectuer les plans d'interventions et les visites des risques plus élevés selon les échéances du schéma;
- Préparatifs pour le camp 911.

Madame Ginette Deshaies demande quelle portion du territoire sera prioritaire cette année pour les risques élevés. M. Sébastien Demers lui répond que ce n'est pas encore défini mais qu'il reviendra avec l'information à la prochaine réunion du conseil du 15 juin 2011.

9. ENTENTE ENTRE LA MRC ET LA VILLE DE BÉCANCOUR POUR ENTRAIDE INCENDIE

M. Robert Bernier a rencontré MM Gaston Bélanger et Normand Lamy (Ville de Bécancour) et qu'une rencontre est à prévoir très prochainement. Lorsque le nouveau directeur général de la MRC sera embauché, les discussions seront entamées. M. Guy St-Pierre a lui aussi discuté avec M. Gaston Bélanger et Ville de Bécancour serait ouverte aux discussions. La problématique du Rang Des Cyprès sera aussi discutée ainsi que des portions de territoires limitrophes. M. Robert Bernier explique que d'autres ententes sont à venir avec la Régie Des

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

Chutes et La Régie Incentraide.

10. RESSOURCES HUMAINES

10.1 Année sabbatique, démissions, embauche et retrait préventif

Demande de M. Michaël Tousignant pompier à St-Pierre Les Becquets de prendre une année sabbatique pour des raisons de travail à l'extérieur.

**RÉSOLUTION #2011-05-98
acceptation de la demande d'un pompier pour prendre une année sabbatique**

CONSIDÉRANT QUE la demande est recevable ;

CONSIDÉRANT QUE M. Michaël Tousignant est un pompier formé ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Paré

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE la demande de prendre une année sabbatique pour M. Michaël Tousignant soit acceptée.

ADOPTÉE

Démission de MM Serge Turmel et Alain Murray, pompiers à Sainte-Sophie-de-Lévard ;
Démission de M. Jean-Noël Dupont, pompier à Manseau

**RÉSOLUTION #2011-05-99
acceptation des démissions de pompiers**

CONSIDÉRANT les démissions reçues ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE la démission de MM. Serge Turmel, Alain Murray et Jean-Noël Dupont soit acceptée.

ADOPTÉE

Madame Elisabeth Bélanger, secrétaire s'occupe d'envoyer une lettre de remerciement aux pompiers.

Demande de retrait préventif de Mme Sylvie Leblanc, pompière à Manseau

**RÉSOLUTION #2011-05-100
acceptation de la demande de retrait préventif**

CONSIDÉRANT QUE Mme Sylvie Leblanc ne peut agir à titre de pompier à temps partiel pour les interventions, les pratiques et les entretiens de caserne durant sa grossesse ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Sylvie Leblanc demeure disponible pour faire des visites de prévention résidentielles ;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Madame Ginette Deshaies

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE la demande de retrait préventif de Mme Sylvie Leblanc soit acceptée et qu'elle puisse faire des visites de prévention résidentielle.

ADOPTÉE

Suivi pour Monsieur Antoine Mailhot en attente d'embauche. Pas de nouveaux développements en ce sens.

10.2 Stagiaire préventionniste

Un étudiant du Collège François-Xavier-Garneau va venir faire un stage de 3 semaines soit du 16 mai au 3 juin 2011. C'est un stage non rémunéré et il est couvert par la CSST.

Question à savoir si il peut combattre les interventions incendie, M. Sébastien Demers explique qu'il a sa formation et qu'on peut lui trouver un habit de combat pour la durée du stage.

**RÉSOLUTION #2011-05-101
embauche d'un stagiaire pour les interventions du SSIRMRCB pour la durée du stage en
prévention**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

CONSIDÉRANT QUE l'embauche est pour la durée du stage seulement qui est de trois semaines;

CONSIDÉRANT QU'un habit de combat lui sera fourni pour la durée du stage;

CONSIDÉRANT QUE le candidat détient sa formation de pompier;

CONSIDÉRANT QU'il doit être embauché officiellement par la MRC de Bécancour pour être couvert par la CSST lorsque les tâches sont en dehors du domaine de la prévention;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE le stagiaire en prévention des incendies soit embauché pour la période du 16 mai au 3 juin 2011.

ADOPTÉE

10.3 Formation RCR

Une formation RCR débuterait prochainement et nous avons 40 pompiers à former ou qui doivent refaire leur certification.

**RÉSOLUTION #2010-05-102
autorisation de dépense de formation RCR**

CONSIDÉRANT QUE la formation RCR devrait débuter prochainement ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est prévue au budget;

CONSIDÉRANT QUE le formateur sera M. Alain Ayotte;

EN CONSÉQUENCE,
SUR PROPOSITION DE Jean-Louis Belisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la formation RCR soit donnée par M. Alain Ayotte et que le montant de la formation ne dépasse pas le coût prévu au budget.

ADOPTÉE

11. AFFAIRES NOUVELLES

11.1 Modification au calendrier des réunions du conseil des maires

Il n'y aura pas de modifications pour le calendrier des réunions du conseil des maires (incendie). Le processus normalement lorsqu'un maire ne peut assister à une réunion il envoie le maire suppléant ou un conseiller.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Simon Brunelle demande si les dates pour le camp 911 sont décidées et s'il sera d'une durée de 1 semaine comme l'an passé. M. Sébastien Demers explique que la semaine se déroulera autour de la 2e semaine de juillet et que la promotion du camp s'effectuera à l'École secondaire Les Seigneuries. L'information sera également envoyée aux municipalités. La sélection des candidats priorisera 1 jeune par municipalité comme l'an dernier si cela est possible.

Madame Louise Lemay explique que la rue Narcisse-Beaudet est un prolongement de la rue Des Loisirs à St-Pierre.

Plusieurs pompiers sont présents et une lettre est distribuée à tous les maires, la lecture est faite chacun pour soi. Suite à cette lettre M. Harold Atkinson demande si la MRC a l'intention de revenir à la table de négociation ou si il impose les conditions décrétées par résolution # 2011-02-40.

M. Guy St-Pierre se dit prêt à rencontrer le comité de négociations mais qu'il y a un cadre budgétaire à respecter et que si des montants dans le budget peuvent être libérés il serait possible de revoir la grille salariale.

M. Stéphane Patenaude explique que le salaire qu'ils ont comme pompier est plutôt ridicule et que de quitter son emploi régulier pour aller sur une intervention, ils perdent environ la moitié de leur salaire parfois plus. Il considère que c'est rir d'eux que d'offrir ce salaire. Ils mettent leur vie en danger et leur vie de famille écope car ils sont obligés de se faire former et obligés d'aller aux pratiques.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

M. Daniel Bergevin demande si les maires seraient prêts à aller au feu avec le salaire qu'ils ont. M. Mario Lyonnais explique que cela est hors propos car le mandat des maires et celui des pompiers n'est pas le même. Il explique que lorsque tu t'engages à être pompier dans nos municipalités, c'est par passion de servir et non pour gagner sa vie. M. Lyonnais ajoute qu'il est toujours allé au feu et que ce n'était pas pour la paye.

Mme Ginette Deshaies demande aux pompiers présents si ils ont été mis au courant des clauses normatives du projet de convention salariales des pompiers. M. Steve Cossette répond que oui ils ont été mis au courant et il ajoute que eux (les pompiers), se parlent.

M. Normand Gagnon demande qui est sur le comité des négociations. M. Harold Atkinson répond qu'il y a lui-même, et MM Marcel Geoffroy et Denis Valois pour les pompiers. Pour la MRC, les délégués sont Mme Ginette Deshaies, MM Guy St-Pierre et Mario Lyonnais.

M. Harold Atkinson demande pourquoi les conseillers des municipalités n'étant pas au courant des négociations de salaires des pompiers. M. Guy St-Pierre explique qu'ils ont été mis au courant qu'il y avait des négociations mais que les maires ne peuvent divulguer toute l'information qui est parlé en caucus. La plupart des maires ont également mis au courant leurs conseillers qu'il y avait des négociation de salaires avec les pompiers.

M. Serge Brisson fait la lecture d'une lettre qui a été distribuée dans la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets. M. Brisson explique qu'il a toujours réussi à bien communiquer avec le maire et que celui-ci disait supporter les pompiers pour la question salariale. La lettre qui a été distribuée dans toutes les maisons n'a servi, selon M. Brisson, qu'à alerter la population et qu'il trouvait que c'était un coup « en bas de la ceinture » de la part de M. Jean-Guy Paré. M. Paré explique que la lettre a été envoyée avec l'accord des conseillers municipaux. M. Serge Brisson affirme que non et qu'il avait vérifié personnellement auprès des conseillers.

M. Donald Paquin demande pourquoi avoir décrété l'offre finale de la grille salariale. M. Guy St-Pierre explique qu'ils se sont basés sur la dernière offre qui avait été présentée.

M. Martin Beaulieu demande sur quoi ils se sont basés pour en arriver à ces chiffres, avec quels services incendie les comparatifs ont été faits. M. Guy St-Pierre lui répond qu'ils ont pris environ 8 ou 10 services incendie. M. St-Pierre explique que l'offre se situe entre les 2 plus basses et les 2 plus hautes des grilles salariales qu'ils ont regardées. Il dit également que l'offre est légèrement plus près des 2 plus basses que des 2 plus hautes. M. Guy St-Pierre dit qu'ils n'ont pas eu la grille salariale de Lotbinière et de Leclercville.

M. Steve Cossette dit que les salaires de la MRC de L'Érable sont plus élevés que ceux du SSIRMRCB.

Mme Louise Lemay explique que toutes les municipalités ont un budget serré mais qu'il faut penser aux sacrifices et aux dangers auxquels les pompiers s'exposent.

M. Guy St-Pierre informe qu'il y a eu un gel de salaire de 3 ans lorsque les municipalités ont déléguées leurs compétences en matière d'incendie à la MRC de Bécancour.

Mme Louise Lemay dit qu'elle comprend très bien les pompiers de vouloir plus.

M. Harold Atkinson dit que le travail de pompier est exigeant.

M. Steve Cossette explique qu'avec les obligations de pratiques et de formation c'est la vie de famille qui est touchée.

M. Harold Atkinson apporte que lors des négociations les maires ont dit que le budget pouvait s'ajuster car les négociations n'étaient pas terminée. Aujourd'hui, ils se font dire qu'il faut respecter le cadre budgétaire.

Mme Annie Blanchet demande si tous les maires sont au courant des offres qui ont été faites aux pompiers. M. Guy St-Pierre dit que cela se fait en caucus et que le comité de négociation a informé les autres maires au fur et à mesure. Il explique également que ce qui se dit en caucus ne peut être discuté lors des réunions publiques.

Mme Annie Blanchet est étonnée et ne trouve pas ça normal qu'en tant qu'élue elle ne puisse pas avoir l'information de ce qui se dit en caucus.

Monsieur Guy St-Pierre fait remarquer que les municipalités ont délégué leur compétence incendie à la MRC.

Mme Colette Demers trouve bizarre qu'en tant qu'élue il y ait des informations qu'elle n'aura pas si c'est dit en caucus.

M. Guy St-Pierre dit que tous les procès-verbaux sont publics et qu'ils sont envoyés à toutes les municipalités à chaque fois qu'il y a une réunion. Toutes les informations qu'on y trouve sont publiques.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**

M. Jean-Guy Beaudet explique que les décisions sont prises publiquement et que les discussions sont faites en caucus et ne sont donc pas publiques.

Mme Ginette Deshaies dit qu'elle apporte les points qu'elle trouve à propos à son conseil municipal.

Mme Louise Lemay demande combien de rencontre de négociations y a-t-il eu jusqu'à maintenant. M. Guy St-Pierre répond qu'il y en a eu 5.

M. Serge Brisson mentionne que certains maires auraient répondu à leurs conseillers qu'ils n'avaient pas à être au courant de ce qui se passait au niveau des négociations avec les pompiers.

M. Christian Baril explique qu'il donne un compte-rendu aux conseillers des décisions qui sont officielles et donc publiques.

M. Jean-Louis Belisle explique que les budgets sont publics alors si on veut connaître le pourcentage d'augmentation on prend 2010 et 2011. M. Guy St-Pierre répond que c'est difficile de se fier à cela car le nombre d'heures a été revu à la hausse.

M. Robert Bernier transmet les félicitations qu'il a reçues, concernant le travail des pompiers, par la Sûreté du Québec dans 2 interventions. Les enquêteurs ont trouvé que le travail a été très bien fait et leur a permis d'avancer leurs recherches.

Il est convenu de fixer une rencontre avec le comité de négociations pour revoir la grille salariale.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**RÉSOLUTION # 2011-05-103
levée ou ajournement de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Maurice Grimard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que la présente séance soit levée (22h00).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet suppléant

Line Villeneuve, b.a.a.
Secrétaire-trésorière adjointe

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Bécancour (Service incendie)**